

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**  
**Communauté de communes Le Gesnois Bilurien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU 06 JUILLET 2023**

**Nombre de Conseillers** : - En exercice : 45 - Présents : 31 - Procurations : 8

**Rappel des dates** : Convocation : 30/06/2023 - Affichage : 30/06/2023

Le six juillet deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Tresson sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André			X
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 30/06/2023	
COUDRECIEUX	FOULON Tony		Pouvoir à Nathalie CHAILLOUX - 06/07/2023	
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	BREBION Patrick (suppléant)	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane			X
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Pouvoir à Vincent GODEFROY - 06/07/2023	
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir à Franck FLOQUET - 30/06/2023	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien	X		
	CHÂTEAU Françoise		Pouvoir à Damien CHRISTIANY - 01/07/2023	
	CHESNEAU Jean-Claude			X
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAGNES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette		Pouvoir à Michel FROGER - 30/06/2023	
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 03/07/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves		Pouvoir à Christophe PINTO - 06/07/2023	

Monsieur Raymond ESNAULT est élu secrétaire de séance.

**Objet : Travaux de rénovation des vestiaires du Centre Aqualudique Sittellia : attribution des marchés**

**Délibération n°2023-109a**

Un programme de travaux comprenant une rénovation partielle des vestiaires du centre aqualudique (réfection de la toiture, changement des luminaires et des faux-plafonds), l'automatisation des portes d'entrée et la création d'un espace de rangement, a été inscrit au budget primitif 2023. Il a été estimé à 285 000 € HT.

Pour sa réalisation, 6 lots techniques ont été identifiés. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le but de recueillir les offres des entreprises. Le règlement de la consultation prévoit qu'elles soient sélectionnées en fonction de leur valeur technique (60% répartis en 3 sous-critères : moyens humains ; qualité des matériaux ; respect de l'environnement) et de leur prix (40%).

Douze candidats ont participé à la consultation et treize offres ont été déposées.

Concernant le lot n°5 – peinture, aucune candidature n'a été déposée lors de la consultation initiale. Il sera donc procédé à une mise en concurrence sur devis.

M le Président invite le conseil à délibérer sur l'attribution des marchés aux entreprises conformément au règlement de la consultation.

**Le conseil communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1414-1 à L1414-4 relatifs aux marchés publics,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1 3° relatifs aux marchés à procédure adaptée,

Sur la base du rapport d'analyse des offres et de l'avis consultatif des membres de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 28/06/2023,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

**Décide d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :**

N°	Description	Montant de commande HT	Montant de commande TVA	Montant de commande TTC	Entreprise
1	Lot 1 (Toiture Isolation)	150 878,37 €	30 175,67 €	181 054,04 €	SMAC
2	Lot 2 (Électricité)	13 875,90 €	2 775,18 €	16 651,08 €	ES BPC électricité
3	Lot 3 (Faux-plafonds)	13 960,00 €	2 792,00 €	16 752,00 €	LESSINGER MENUISERIE
4	Lot 4 (Menuiserie extérieure)	12 925,80 €	2 585,16 €	15 510,96 €	MIROITERIE LEBRUN
5	Lot 5 (Peinture)	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	Non attribué - Pas de candidature reçue
6	Lot 6 (Serrurerie)	6 563,00 €	1 312,60 €	7 875,60 €	METALLERIE WILLIAMEY
	<b>Total</b>	<b>198 203,07 €</b>	<b>39 640,61 €</b>	<b>237 843,68 €</b>	

**Autorise** le Président ou son représentant, à signer les marchés et les documents nécessaires à leur exécution.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,  
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 11 juillet 2023,

Le Président,  
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Affichage :

du : .....

au : .....